

SIDE EVENT DYNAFAC: DE MBAIKI A BAMBIDIE, 40 ANS DE SUIVI DE LA DYNAMIQUE DANS LES FORETS DE PRODUCTION

1 DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le side event DYNAFAC s'est déroulé sous la forme de présentations faisant le bilan de 40 ans de recherche sur la dynamique forestière et concluant sur des premières recommandations à l'endroit des décideurs politiques. La première présentation intitulée « *Structure, diversité et dynamique des forêts d'Afrique centrale : les principaux acquis des projets DynAfFor et P3FAC* » a été réalisée par Sylvie GOURLET-FLEURY (CIRAD, France) et Félix ALLAH-BAREM (ICRA, RCA), et la seconde présentation intitulée « *Dynamique des populations des essences commerciales d'Afrique centrale : les principaux acquis des projets DynAfFor et P3FAC* » a été réalisée par Jean-Louis DOUCET (Gembloux Agro-Bio Tech –Université de Liège, Belgique) et Franck MONTHE (Nature+ asbl, Belgique).

Les exposés scientifiques ont été suivis d'un panel de discussion sur les questions visant à savoir (i) comment contribuer à la bonne prise en compte des résultats de la recherche dans les réglementations nationales, (ii) quelles stratégies mettre en place pour assurer le suivi sur le long terme d'un réseau de dispositifs, (iii) comment assurer l'animation de ce réseau et la capitalisation des résultats pour un large public ?

Ce side event était animé par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Monsieur Hervé MAÏDOU et le panel était composé de Monsieur Donald IPONGA (IRET, Gabon), Monsieur Christophe DU CASTEL (AFD, France), Monsieur Joël LOUMETO (UMNG, République du Congo) et Monsieur Vincent ISTACE (CIB, République du Congo).

Les différentes communications et discussions ont permis de mettre en avant les résultats obtenus dans le cadre des différents projets en Afrique centrale et de proposer des actions concrètes pour la prise en compte de ces résultats dans les législations forestières des pays forestiers de la zone COMIFAC.

2 RECOMMANDATIONS FINALES

Globalement, la COMIFAC dans son rôle d'organe d'harmonisation des politiques forestières et de mise en place des instruments d'aménagement dans ses États membres, a salué à nouveau la pertinence des résultats obtenus et les recommandations formulées¹ par le Collectif DYNAFAC. Elle a pris l'engagement de les transmettre aux différents ministres en charge des forêts dans les pays de la sous-région. Elle s'est également engagée à œuvrer à leur intégration dans les réglementations nationales, par la mise en place d'un dialogue science-politique à l'échelle régionale au sein de son groupe de travail gouvernance forestière. Enfin, elle sensibilisera ses États membres afin qu'ils mettent en place des organes de concertation nationaux comparables au comité scientifique consultatif du MINFOF au Cameroun. Les recommandations suivantes ont également été formulées :

- Mobiliser d'autres bailleurs pour obtenir des financements complémentaires pour assurer le suivi sur le long terme d'un réseau de dispositifs et des recherches qui en découlent ;
- Responsabiliser les états et le secteur privé pour assurer le suivi des dispositifs ;
- Positiver la communication autour des résultats obtenus par le collectif DYNAFAC ;
- Préparer des outils de communication adaptés aux différents publics et en particulier à l'endroit (i) des décideurs politiques, (ii) du monde scientifique, (iii) de la société civile et des (iv) populations locales.

¹ https://www.dynafac.org/files/upload/mediatheque/Documents_de_synthese/Note_Aux_Decideurs_DYNAFAC-V7.%5B1%5D.pdf